



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 19 juin 2018

Mise au point sur les rumeurs

Plusieurs personnes sont venues nous faire part de leurs inquiétudes concernant l'ANNEXE D – Programme d'indemnité de retraite.

Nous avons pris note qu'il faut clarifier l'application du texte de D.1 soit sur l'admissibilité au régime, afin qu'il ne soit pas interprétable quant à la date de départ et l'ancienneté.

Nous vous avons écouté et allons en discuter. L'exécutif va se rencontrer le 20 juin afin de clarifier le processus.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à venir nous en faire part au bureau du syndicat.

Délégué-es recherché-es

Nous sommes à la recherche de membres qui seraient intéressés à s'impliquer au sein de la structure syndicale. Nous avons des postes de délégué-e de grief et de santé-sécurité de libre.

- Un poste de délégué-e de grief à la finition
- Deux postes de délégué-e de grief à la granulation
- Un poste de délégué-e en santé-sécurité à la granulation
- Un poste de délégué-e en santé-sécurité pour les laboratoires et les bureaux

Syndicalement,
L'exécutif du syndicat

La retraite, créatrice d'emploi... Préparons la relève !